



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



SIMON BITTMANN

Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe

Section 43 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

BRÈVE PRÉSENTATION

Recruté au CNRS en 2021, au sein du SAGE à Strasbourg, mes travaux se situent à l'intersection de la sociologie économique et de la sociologie historique. Mes recherches actuelles portent sur l'économie politique de la colonisation/décolonisation française, cherchant à faire dialoguer sociologues, historien.ne.s et économistes à partir de méthodes tant qualitatives que quantitatives. Fortement attaché à l'internationalisation des savoirs autant qu'à la préservation d'une tradition française de recherche, je suis investi dans différents réseaux d'animation, d'évaluation et d'enseignement avec pour objectif de consolider mes disciplines de cœur et les SHS. Ma candidature auprès de la section 43 émane d'une volonté d'engagement institutionnel en faveur de la recherche publique, tant à partir d'un travail d'évaluation rigoureux et autonome que de la défense des valeurs professionnelles que sont l'intégrité scientifique et le respect de justes conditions de travail.

PROFESSION DE FOI DE LA LISTE SNCS-FSU D'OUVERTURE EN SECTION 43

Dans un contexte national et international marqué par de graves atteintes à la recherche publique, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales, nous nous mobiliserons pour défendre l'autonomie scientifique et les libertés académiques face aux pressions politiques et managériales, en solidarité avec les mobilisations en cours en France comme à l'étranger.

Seule une recherche publique, exercée par des fonctionnaires dont le statut préserve de toute tentative d'ingérence, garantit l'autonomie scientifique. La recherche en SHS exige du temps, des moyens et de l'indépendance par rapport à tous les types de pouvoirs. Nous nous engageons à défendre ces valeurs dans tous les domaines d'action du Comité national (CoNRS) :

- **Remettre le CoNRS au centre** : instance collégiale et démocratique, le CoNRS est le lieu légitime pour prendre les décisions qui affectent les personnels du CNRS. Nous présenterons en fin de mandat un rapport de conjoncture élaboré collégalement.
- **Non au pilotage managérial de la recherche** : nous nous opposons aux postes fléchés sur des thématiques choisies en fonction des modes du moment. Nous refusons catégoriquement les projets qui, à l'instar des « key labs », se traduiraient par une diminution globale des ressources et un accroissement des inégalités entre les laboratoires.
- **Emploi public** : nous nous mobiliserons pour une augmentation du nombre de postes pérennes mis au concours (recherche et soutien à la recherche) et le refus des postes de type « *tenure track* » ou « chaires de professeur junior ». Nous pensons que les primes individuelles ne doivent pas se substituer à l'augmentation des rémunérations.
- **Recrutements et évaluations** des collègues : nous défendrons la diversité des objets, approches et terrains. Nous travaillerons dans la transparence, la probité et l'ouverture, en utilisant des critères explicites, publiés sur le site de la section, et en refusant la bibliométrie et les facteurs d'impact. Nous veillerons à éviter toute forme de discrimination. Nous défendrons nos classements afin qu'ils ne soient pas remis en cause par la direction de l'INSHS.

Nous nous engageons à rendre compte de nos décisions à l'issue de chacune des trois sessions et à ne demander aucune promotion durant notre mandat.

Candidat-es de la liste SNCS-FSU d'ouverture en section 43, il nous paraît essentiel de travailler au sein d'une équipe plurielle et compétente sur un large spectre thématique. Nous sommes tous*tes solidaires et soutenons mutuellement nos candidatures.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 43

JUDITH AUDIN, PRODIG

PASCAL MARICHALAR, IRIS

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

